



FORMATION EN PRÉSENTIEL

# CACES 489 CAT 4

Dernière mise à jour le 25/03/2021.

## OBJECTIF

Permettre aux participants d'acquérir la maîtrise de la conduite des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté de catégorie 4 dans les meilleures conditions d'efficacité et de sécurité.

## COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Etre capable de mettre en œuvre un Chariots élévateurs frontaux en porte à faux (capacité nominale > 6 tonnes) dans le respect des recommandations de la CNAM R489

## PUBLIC CONCERNÉ

Tous

<b>Tarif</b>	Nous consulter
<b>Réf.</b>	<b>R 489 CAT 4</b>
<b>Contact</b>	0298968158 contact@formaseco.fr www.formaseco.fr

## PRÉ-REQUIS

- Age minimum 18 ans

 Niveau <b>Sans niveau de qualification</b>	 Modalité <b>Présentiel</b>	 Effectif par session <b>3 mini &gt; 6 maxi</b>	 Durée <b>21 heures / 3 jour(s)</b>
--	--	---	--

%saut\_page%

## PROGRAMME

### 1 - THEORIE

- Les éléments de réglementation
- Les différentes catégories de chariots
- La composition des chariots, la transmission et le système hydraulique
- Les plaques de charges
- Les instances et organismes de prévention
- Rôle et responsabilité du conducteur de chariot
- Statistiques d'accident du travail
- Les différents pictogrammes
- L'entretien des chariots

### 2 - PRATIQUE

Selon référentiel pratique et applicable

- Vérifier l'adéquation du chariot à l'opération de manutention envisagée
- Effectuer les vérifications et les opérations nécessaires avant la prise de poste et en fin de poste
- Circuler avec un chariot à vide, en charge, marche avant et marche arrière, en virage et arrêter le chariot en position de sécurité
- Prendre et déposer une charge au sol
- Effectuer un gerbage et un dégerbage en pile

FORMASECO - N° de déclaration d'existence 53290843829 - N° SIRET 52468744900016 - Code APE 85.59A - Tél. : 0298968158  
- contact@formaseco.fr - www.formaseco.fr



- Assurer depuis le sol, le chargement et le déchargement latéral d'un camion
- Effectuer la prise, le transport et la dépose d'une charge longue et/ou volumineuse
- Repérer les anomalies et difficultés rencontrées afin des les signaler à sa hiérarchie
- les opérations de maintenance de son ressort

### 3 - EVALUATION DES CONNAISSANCES

A l'issu de la formation les stagiaires subiront un test théorique et pratique.

A la réussite de ce test, une attestation de formation professionnelle sera remise aux candidats.

La formation correspond au point B de l'article 3 de l'arrêté du 2 /12/98 et ne vous dispense pas en tant que chef d'établissement de délivrer une autorisation de conduite aux personnes concernées, après avoir vérifié :

- leur aptitude médicale à la conduite de l'équipement en amont de la formation, vérifiée par votre médecin du travail (point A)
- leur connaissance des lieux et des instructions particulières à respecter sur le site d'utilisation, dont le plan de circulation obligatoire (point C)

#### INDICATEURS DE **RÉSULTATS** :

Taux de réussite en 2020

- aux tests CACES® : 97%

- Aux formations SST : 100%

- Aux formations préparation à l'habilitation électrique : 100%

1957 stagiaires formés en 2020

97.5 % de nos stagiaires sont satisfait à très satisfait de leur formation (évaluation de la formation à chaud)

1.1% de rupture de parcours (abandon en cours de formation)

#### **INTERVENANT(S)**

#### **ÉVALUATION**

#### **ATTRIBUTION FINALE**

Formateur et Testeur R489 catégorie 4

Evaluation théorique et pratique selon la recommandation R489 de la CNAMTS

CACES 489 CAT 4